

Conseil Municipal du lundi 8 mars 2010

- ↪ **Autorisation engagement dépenses investissement :** Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager avant le vote du budget primitif 2010 la somme de 20.000 euros sur le programme « travaux divers bâtiments ».
- ↪ **Subvention équilibre budget annexe du lotissement :** La subvention d'équilibre 2009 du budget principal de la Commune au budget annexe du lotissement d'un montant de 89.595,17 euros est validée par le Conseil Municipal.
- ↪ **Droits de place :** Nouveaux tarifs applicables à compter du 1^{er} juillet 2010 : abonnés foire 0,60 €uro le ml de façade ; abonnés marché 0,34 €uro le ml de façade ; non abonnés foire 0,70 €uro le ml de façade ; déballage montant forfaitaire 80,00 €uros.
- ↪ **Location compteur eau Ø 20 :** La location annuelle est fixée à 40 €uros.
- ↪ **Révision carte communale :** Décision est prise de réviser la carte communale. Le projet de révision sera soumis à enquête publique.
- ↪ **Adhésion communauté communes au syndicat mixte du « Bassin de l'Agoût » :** Le Conseil Municipal valide l'adhésion de la communauté de communes « Sidobre Val d'Agoût » au syndicat mixte du « Bassin de l'Agoût » pour un montant de 0,11€ x 9284 habitants = 1.021,24 €uros. Il précise que les compétences optionnelles liées aux réalisations de travaux seront laissées à la compétence des communes membres de la communauté de communes.
- ↪ **Mise à recouvrement participation financière :** Monsieur le Maire est autorisé à mettre à recouvrement une participation financière relative à la remise en état du mobilier urbain dégradé par des automobilistes.
- ↪ **Travaux aménagement Place Saint Georges :** Décision est prise d'attribuer à l'entreprise TPP les travaux d'aménagement de la Place Saint Georges